

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 mai 2020

L'an deux mil vingt, le 29 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 25 mai 2020.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline, ROUZE Virginie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs CARPENTIER Claude, DELSERT Jean-Marc, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, ROLLEZ Didier, SNAET Guillaume, VERSCHUREN Gilles.

Dont pouvoirs : Madame Delphine FALIGANT à Monsieur Jean-Marc DELSERT

Monsieur Gilles VERSCHUREN est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 24 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des félicitations ont été adressées à la Municipalité pour l'organisation de l'installation du Conseil Municipal dans le respect des conditions sanitaires et de la distanciation sociale.

Le Conseil Municipal approuve l'ensemble de l'organisation de ce rendez-vous protocolaire.

Il est rappelé que les sujets abordés lors des différentes réunions restent confidentiels tout le temps qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux élus de rajouter une question à l'ordre du jour concernant la situation des écoles de CUINCHY. Adopté à l'unanimité.

LA SITUATION DES ECOLES

Monsieur le Maire remercie au nom du Conseil Municipal Monsieur PINHEIRO, Directeur de l'école élémentaire, de sa présence. Il a été convié afin d'expliquer le protocole établi par l'équipe enseignante.

Monsieur PINHEIRO, après avoir félicité les nouveaux élus, présente le protocole.

A l'école élémentaire de CUINCHY, 47 enfants sur 116 sont prioritaires. Depuis le 11 mai, l'école est fermée mais les enfants prioritaires sont accueillis.

Les différents problèmes ont été relevés et analysés afin d'envisager la réouverture des écoles.

En cas de réouverture, ce ne sera plus l'école d'avant, ça sera un accueil pédagogique.

Tous les élèves auront le même travail (qu'ils soient présents ou qu'ils bénéficient des cours à distance). Les enseignants doivent ainsi gérer le présentiel et le distanciel.

Dans chaque classe, 10 élèves peuvent être accueillis. Trois enseignants pourront accueillir 30 élèves tandis que les deux autres enseignants enverront le travail à distance du CP au CM2.

Les familles des 47 enfants prioritaires ont été contactées pour savoir si elles envisageaient un retour à l'école.

Qu'il y ait ouverture ou non, seuls 30 élèves seront accueillis, ce sera uniquement des élèves prioritaires.

Monsieur PINHEIRO présente les plans d'aménagement des écoles, des classes et le déroulé d'une journée type.

En ce qui concerne l'école maternelle, il y aura un ou deux groupes de 10 élèves.

Monsieur le Maire salue le travail réalisé par les enseignants et les Directeurs.

En ce qui concerne la cantine et la garderie, un protocole a été établi en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération. Monsieur le Maire salue les capacités d'adaptation du personnel communal.

Madame Virginie ROUZE souhaite savoir combien d'élèves reprendraient réellement.
Monsieur PINHEIRO explique que le sondage indique que 71 enfants auraient été prêts à revenir. Sur les 30 élèves susceptibles de revenir, 29 seront présents.

Monsieur le Maire reprend la parole pour en conclure qu'une réouverture de l'école ne poserait à priori aucun problème. Le Conseil d'école y est favorable. Les enseignants sont en capacité d'ouvrir dès lundi 8 juin.

Madame Michel explique les conditions de réouverture des services périscolaires (Restaurant Municipal et garderie).

Le Restaurant Municipal : 30 élèves seraient accueillis par service en aménageant le mobilier et en proposant un service à l'assiette.

La garderie : un maximum de 30 enfants pourrait être accueillis matin et soir.

Les parents devront inscrire les enfants au plus tard mercredi 3 mai 2020.

Le personnel communal s'est attelé à apporter le maximum de réponses afin d'assurer ces services.

Madame Gaëlle LEDOUX demande s'il y a assez de personnel communal pour tout gérer. La situation est très tendue mais on s'adapte compte tenu de la situation.

Monsieur le Maire propose la réouverture des écoles lundi 8 juin avec la reprise des services périscolaires.

Adopté à l'unanimité.

DELEGATIONS A M. LE MAIRE

M. le Maire expose que les dispositions des codes générales des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences dans un souci de favoriser la bonne gestion communale et après en avoir délibéré le conseil municipal décide pour la durée du présent mandat de confier au maire les délégations mentionnées par code général des collectivités territoriales (article L 2122-22).

Adopté à l'unanimité.

COMPETENCES DES ADJOINTS

M. le Maire présente les compétences des 5 adjoints.

1 ^{ère} Adjointe BARIL Joëlle	Adjoint au Maire HAINAUT Pascal	Adjointe au Maire MICHEL Sophie	Adjoint au Maire CARPENTIER Claude	Adjoint au Maire RENSY Roseline
<p><u>Domaine de compétence :</u> 1)Remplacement de Mr le Maire 2)Service social 3)CCAS (personnes âgées..) 4)Logement 5)Calendrier des Fêtes et agenda</p>	<p><u>Domaine de compétence :</u> 1)Elaboration et suivi du budget communal 2)Etude et validation des dépenses 3)Analyse comptable 4)Cimetière 5)Gestion funéraire</p>	<p><u>Domaine de compétence :</u> 1)Centres de loisirs 2)Bibliothèque et Garderie 3)Relais d'assistantes Maternelles 4)Relations jeunesse 5)Prévention de la délinquance 6)Le restaurant municipal</p>	<p><u>Domaine de compétence :</u> 1)Travaux communaux Assainissement Environnement 2)Sécurité et propreté dans la commune 3)Jobs d'été 4)Services techniques 5)PLUI 6)Appels d'offres (ouverture de plis)</p>	<p><u>Domaine de compétence :</u> 1)Fêtes communales et relation avec le monde associatif 2)Sports 3)Réceptions et cérémonies 4)Gestion des équipements sportifs culturels de loisirs et prêt matériel 5)Communication et information</p>

Tous les adjoints ont également une délégation d'état civil

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

Communauté d'agglomération : délégués élus Dominique DELECOURT, Cindy HABOURDIN
SIVOM : Dominique DELECOURT, Claude CARPENTIER
SIZIAF: Dominique DELECOURT, Pascal HAINAUT
CIASFPA: Joëlle BARIL, Roseline RENSY
RAM: Sophie MICHEL, Jean-Marc DELSERT
CNAS: Sophie MICHEL, déléguée des élus ; Adeline HADAD, déléguée des agents

Désignation des délégués adoptée à l'unanimité.

Jean-Marc DELSERT demande si le projet de fusion de RAM entre le Bas-Pays et le SIVOM de l'Artois est toujours d'actualité.

Oui ce projet est toujours d'actualité, les nouveaux élus vont prochainement en étudier la faisabilité.

DESIGNATION DES MEMBRES AUX DIVERSES COMMISSIONS

Les Commissions sont présentées, modifiées puis approuvées ainsi à l'unanimité :

<p><u>Commission des finances et appels d'offres :</u></p> <p>Mr le Maire et tous les adjoints Pascal Hainaut Delphine Faligant Didier Rollez Maxime Gallet Valérie Sadowski</p>	<p><u>Commission emploi et recrutement :</u></p> <p>Mr le Maire Claude Carpentier Roseline Rensy Maxime Gallet Virginie ROUZE Lucile Capet Gaëlle Ledoux Jean-Marc Delsert</p>
<p><u>Commission de travaux, urbanisme, sécurité Ecologie et développement durable</u></p> <p>Mr le Maire et tous les adjoints Claude Carpentier Jean-Marc Delsert Cindy Habourdin Maxime Gallet Delphine Faligant Didier Rollez David Ramard Pierre Fache</p>	<p><u>Commission écoles et restaurant municipal :</u></p> <p>Mr le Maire Sophie Michel Pierre Fache Cindy Habourdin Lucile Capet Pascal Hainaut Virginie Rouzé Gilles Verschueren</p> <p><u>Commission sport :</u></p> <p>Mr le Maire Roseline Rensy Gilles Verschueren David Ramard Pascal Hainaut</p>
<p><u>Commission jeunesse et prévention de la délinquance :</u></p> <p>Mr le Maire Sophie Michel Virginie Rouzé Gilles Verschueren Delphine Faligant David Ramard Gaëlle Ledoux Lucile Capet</p>	<p><u>Commission ouverture des pils :</u></p> <p>Mr le Maire, Pascal Hainaut, Joëlle Baril, Claude Carpentier</p> <p><u>Suppléants</u> : Guillaume Snaet, Maxime Gallet</p>
<p><u>Commission vie culturelle, les associations, les fêtes et cérémonies :</u></p> <p>Mr le Maire Joëlle Baril Guillaume Snaet Gilles Verschueren Claude Carpentier Valérie Sadowski Gaëlle Ledoux Lucile Capet Roseline Rensy</p>	<p><u>Commission gestion des salles (gestion des locations et états des lieux)</u></p> <p>Mr le Maire Joëlle Baril Cindy Habourdin Gilles Verschueren Roseline Rensy Claude Carpentier</p>
<p><u>Commission CCAS, affaires sociales et logement :</u></p> <p>Mr le Maire Présidente Joëlle Baril Jean-Marc Delsert Guillaume Snaet Roseline Rensy Delphine Faligant Sophie Michel Virginie Rouzé Didier Rollez</p>	<p><u>Commission communication et information :</u></p> <p>Mr le Maire Guillaume Snaet José Molleda Cindy Habourdin Gaëlle Ledoux Valérie Sadowski Lucile Capet Roseline Rensy Virginie Rouzé</p> <p><u>Commission gestion de l'étang communal (représentation) :</u></p> <p>Jean-Marc Delsert Pascal Hainaut Claude Carpentier</p>

LA FIXATION DU NOMBRE ET LA DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Il est proposé un CCAS composé de 17 membres soit 8 élus, 8 bénévoles et Monsieur le Maire.
A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne les élus suivants : Joëlle Baril ; Jean-Marc Delsert ; Guillaume Snaet ; Roseline Rensy ; Delphine Faligant ; Sophie Michel ; Virginie Rouzé ; Pierre Fache.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Il est proposé de nommer deux Conseillers Municipaux délégués qui seront associés aux réunions des Adjointes.

Madame Cindy HABOURDIN : Ecoles (bâtiments et fonctionnement), vie scolaire et relation avec les enseignants;

Monsieur Gilles VERSCHUEREN : Gestion des locations de salles (salle des fêtes et salle de la culture et des associations), remise des clés, états des lieux et complexe sportif.

Adopté à l'unanimité.

LES INDEMNITES AUX ELUS

Le Maire : 51,6% de l'Indice Brut 1027.

Les Adjointes : 12,5% de l'Indice Brut 1027.

Les Conseillers Municipaux délégués : 3% de l'Indice Brut 1027.

Adopté à l'unanimité.

LES JOBS D'ETE 2020

Il est proposé de faire des contrats d'une semaine et ainsi créer les 8 postes suivants :

- 1 poste du 6 au 10 juillet (5 jours)
- 1 poste du 13 au 17 juillet (4 jours)
- 1 poste du 20 au 24 juillet (5 jours)
- 1 poste du 27 au 31 juillet (5 jours)
- 1 poste du 3 au 7 août (5 jours)
- 1 poste du 10 au 14 août (5 jours)
- 1 poste du 17 au 21 août (5 jours)
- 1 poste du 24 au 28 août (5 jours).

Compte tenu des difficultés rencontrées ces dernières années avec les jobs d'été, Monsieur le Maire propose de reconduire les contrats cette année et d'analyser la situation ensuite afin de prendre toutes les décisions qui seront jugées utiles.

Adopté 18 voix pour et 1 contre.

La « commission recrutement » sera prochainement invitée à se réunir.

LES TARIFS DES PUBLICITES POUR LE CALENDRIER DES FETES 2021

Comme chaque année, la commune réalisera un calendrier des fêtes pour l'année 2021.

Pour ce faire, les fournisseurs et les commerçants seront sollicités par le biais d'encarts publicitaires.

Il est proposé de reconduire les tarifs 2020 ainsi :

- 100€ pour les commerçants de CUINCHY ;
- 200€ pour ceux extérieurs à la Commune.

Adopté à l'unanimité.

LES ANNULATIONS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT

Suite aux annulations des différentes locations de salles, il est nécessaire d'autoriser les remboursements suivants :

Marc PRUVOST, remboursement de 100€ pour la location de la salle Isabelle Aubret les 25 et 26 avril;

Thomas FAUCOEUR, remboursement de 210€ pour la location de la salle Isabelle Aubret les 21 et 22 mars;

Murielle LEGRAND, remboursement de 100€ pour la location de la salle Isabelle Aubret les 4 et 5 avril;

Etienne ELBERS, remboursement de 100€ pour la location de la salle Isabelle Aubret les 11 et 12 avril;

Denis DUDEK, remboursement de 100€ pour la location de la salle Isabelle Aubret les 23 et 24 mai;

Serge DUMORTIER, remboursement de 100€ pour la location de la salle Isabelle Aubret les 9 et 10 mai;

Nadine WATEAU, remboursement de 100€ pour la location de la salle Isabelle Aubret les 18 et 19 avril.

LES REPRISES DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Lorsqu'une concession est considérée comme abandonnée, la commune lance une procédure de reprise qui dure plus de trois ans.

Cinq procédures de reprise ont été lancées le 5 décembre 2016. Toutes des étapes de cette procédure se sont succédées et les démarches s'achèvent.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour autoriser la reprise. Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

L'organisation du centre de loisirs:

Il est proposé de faire fonctionner le centre de loisirs pour 60 enfants maximum jusqu'à 12ans.

La priorité sera donnée aux enfants prioritaires dont les parents travaillent à deux et aux autres enfants dont les deux parents travaillent.

Nous attendons encore le protocole à appliquer mais il s'agira d'un centre avec des activités occupationnelles, sans sortie ni camping. Les activités seront proposées en fonction du protocole en vigueur. Le nombre d'animateurs sera ajusté en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Organisation de visites des bâtiments communaux

Des visites seront programmées pour les nouveaux élus samedi 12 septembre dès 10h00.

Le bureau de Cuinchy animation

Il est proposé de renouveler le bureau de Cuinchy Animation.

Bureau actuel :

Andrée QUENIART, Présidente

Gilles VERSHUEREN, Trésorier

Roseline RENSY, Secrétaire

Proposition pour le nouveau bureau:
Roseline RENSY, Présidente
Gilles VERSHUEREN, Trésorier
Virginie ROUZE, Secrétaire

Adopté à l'unanimité.

Le projet d'installation d'une antenne téléphonique orange au stade:

Les Voies Navigables de France nous ont informés d'un projet d'installation d'une antenne Orange sur le terrain qui leur appartient, loué par la Commune.

Après avoir pris contact avec les services de la société Orange, Monsieur le Maire a expliqué que l'emplacement n'était pas idéal et que le Conseil Municipal avait déjà donné plusieurs avis défavorable sur d'autres projets.

Le conseil Municipal sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.

Nos prochains RDV:

- Commission travaux : Jeudi 4 juin à 17h30
-
- Commission finances : Mardi 9 juin à 18h30
-
- Réunion des adjoints : Jeudi 11 juin à 17h00
-
- Conseil Municipal : Vendredi 12 juin à 19h00
-
- Commission jobs d'été : Samedi 13 juin à 15h00
-
- Réunion CCAS : mardi 23 juin à 18h30

Rappel:

Les élus sont invités à passer quand ils le souhaitent en Mairie, de consulter le tableau d'informations à leur disposition et leurs casiers.

La distribution des masques:

Les masques seront distribués ce weekend end. Chaque habitant qui en a fait la demande recevra trois masques réutilisables et deux masques jetables.

Séance levée à 21h25.

Le secrétaire de séance,

Gilles VERSCHUEREN

